

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

8-C
FIORUCCI
06.89.12.43.92
bordeaux@formation8-c.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Titulaire du permis B non affecté par la période probatoire Aptitude physique vérifiée par un médecin agréé par la préfecture Maîtrise de la langue française et Maîtrise des opérations de calcul de base (addition, soustraction, division, multiplication, pourcentage ...). Casier judiciaire vierge.

Prérequis pédagogiques :

Maîtrise de la langue française et Maîtrise des opérations de calcul de base (addition, soustraction, division, multiplication, pourcentage ...).

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'accès à la profession de conducteur de taxi est subordonné à la réussite d'un examen, comprenant des épreuves théoriques d'admissibilité et une épreuve pratique d'admission. Cet examen vise à évaluer le respect de la condition d'aptitude professionnelle requise, mentionnée à l'article L. 3120-2-1 du code des transports, qui consiste à être en capacité d'assurer dans des conditions de confort et de sécurité le transport de passagers, dans le respect des règles applicables à sa profession et à être en capacité d'informer de manière claire les passagers sur la facturation des courses. Il est organisé par les chambres de métiers et de l'artisanat. A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : Compétences théoriques évaluées (épreuves de tronc commun) A - Réglementation du transport public particulier de personnes B - Gestion C - Sécurité routière D - Capacité d'expression et de compréhension en langue française sur la base d'un texte de 15 à 20 lignes E - Capacité d'expression et compréhension en anglais Compétences évaluées (épreuves spécifiques taxi) F(T) : connaissance du territoire et réglementation locale G(T) : portant sur la réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à cette activité Réglementation nationale spécifique aux taxis : Compétences pratiques évaluées A- Conduite et sécurité : A.1 - Conduire en sécurité et respecter le code de la route : A.2- Soupleesse de la conduite assurant le confort des passagers : A.3 - Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages : B- Relation client : B.1- Avoir une présentation générale et attitude adaptées : B.2- Savoir accueillir le client, se comporter durant le parcours et prendre congé : B.3 - Savoir vérifier l'état du véhicule avant et après la prestation : C - Construction du parcours et accompagnement touristique : C.1- Savoir élaborer et suivre un parcours C.2- Savoir délivrer des informations touristiques et pratiques D- Facturation et paiement : D.1- Savoir établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement : D.2- Savoir utiliser les équipements spéciaux des taxis :

...

Contenu et modalités d'organisation

Compétences théoriques : Modules A - Réglementation du transport public particulier de personnes La mobilité Le T3P Profession TAXI Profession VTC Profession VMDTR TPMR LOTI Les organes de contrôle du T3P L'imprimerie nationale L'organisation de la justice en France Module B - Gestion Le fonctionnement de l'entreprise L'entreprise individuelle Comparatifs des sociétés La TVA Les comptes annuels L'amortissement Formation continue chef d'entreprise Informations complémentaires CGA Classification des coûts Seuil de rentabilité Facture Module C - Sécurité routière Vidéo de sensibilisation / Vidéo Accident Introduction sécurité routière Les distances Accidents : règles et conduite Alcool, drogue et médicaments Vue et conduite Usage des feux Ceinture de sécurité Permis et infractions La vitesse Le téléphone : règles et sécurité Les panneaux Le contrôle technique Voyants du tableau de bord Véhicule d'intérêt général Restriction de circulation Rond point La vidéo-verbalisation Le constat Module D - Capacité d'expression et de compréhension en langue française Compréhension de texte Exercices Module E - Capacité d'expression et compréhension en anglais Introduction à l'anglais Passé Présent simple et progressif Futur Verbes irréguliers Prépositions et pronoms possessifs Construction de phrases Exemples de discussion Vocabulaire activité L'heure Module F(T) : Réglementation locale taxi et connaissance du territoire Tarifs locaux Réglementation spécifique au département Arrêtés préfectoraux en vigueur Convention CPAM local Module G(T) : portant sur la réglementation nationale de l'activité taxis ainsi que sur la gestion propre à cette activité Réglementation nationale spécifique aux taxis Lieux touristiques Monuments historiques Parcs et jardins connus Spécialités culinaires Géographie du département Compétences pratiques : Protocole Taxi Phrase à connaître Les destinations connues La boîte de vitesse automatique La tenue professionnelle les gestes professionnels Création d'un circuit tour devis / facture / taximètre examen blanc théorique & pratique

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00461264	du 01/04/2024 au 31/12/2025	Mérignac (33)	8-C		MON COMPTE FORMATION	FPC
00638591	du 01/12/2025 au 31/12/2026	Mérignac (33)	8-C		MON COMPTE FORMATION	FPC